

Avis de constitution

SOCIETE « NICKS IVOIRE » en abrégé « NICKSI SARLU »

Siège ABIDJAN KOUMASSI Remblais, Lot 613, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2023 , et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICKS IVOIRE » en abrégé «

NICKSI SARLU »

Objet : Transport de personnels; Location équipements, pièces et service, Construction (bâtiments, réhabilitation, Travaux Publics, génie civil); Formation, conception et prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes, étrangères créées ou ayant un objet similaire. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI Remblais, Lot 613, Ilot 49

Dirigeant(s) M TSHITEYA KATANGA JEAN-PIERRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10864 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70221/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

